

**Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.**  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

www.fasken.com

Tour de la Bourse  
Bureau 3400, C.P. 242  
800, Place Victoria  
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone  
514 397 7600 Télécopieur

**Me André Turmel**  
Direct (514) 397 5141  
aturmel@mtl.fasken.com

Montréal, le 16 octobre 2003  
N° de dossier : 115805.26

**PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER**

Me Anne Mailfait, secrétaire par interim  
Régie de l'énergie  
800, Place-Victoria  
2ième étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 2A2

**Objet : Demande tarifaire 2003-2004 de Gazifère  
Dossier R-3514-2003**

Chère consoeur,

Compte tenu de la lettre de Gazifère datée du 15 octobre 2003, la FCEI désire mentionner qu'elle ne s'oppose pas à ce que cette demande tarifaire procède exceptionnellement sur dossier.

La FCEI demande toutefois à ce que les heures passées à l'analyse de la preuve, au suivi du dossier et à la préparation de l'argumentation (brève) soient reconnues par la Régie.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.**

*(s) André Turmel*

André Turmel  
AT/nb  
p.j.

c.c. : Par courriel à Me Louise Tremblay, procureur de Gazifère  
et à tous les intervenants

DM\_MTL/115805-00026/763889.1